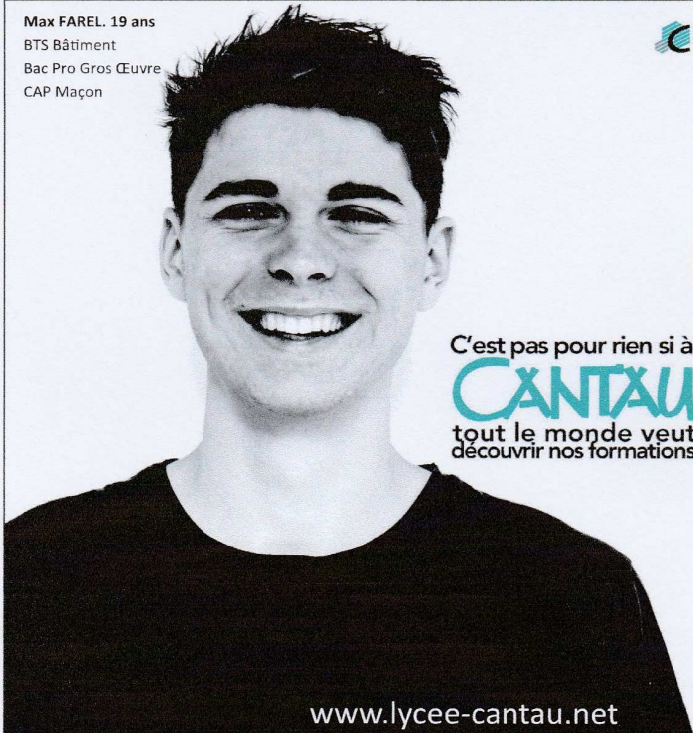


Formation

Max FAREL. 19 ans
BTS Bâtiment
Bac Pro Gros Œuvre
CAP Maçon



C'est pas pour rien si à
CANTAU
tout le monde veut
découvrir nos formations

www.lycee-cantau.net

**Journée Portes Ouvertes
Samedi 01 février 2020**

SERVICES

URGENCES

OLORON

Gendarmerie → 05.59.39.04.17
Centre hospitalier → 05.59.88.30.30.

ORTHEZ

Gendarmerie → 05.59.67.27.00.
Centre hospitalier → 05.59.69.70.70.
Clinique Labat → 05.59.69.80.80.

PAU

S.A.M.U. → Tél. 15
Police et gendarmerie → Tél. 17
Sapeurs-pompiers → Tél. 18
« SOS Médecins » → Tél. : 05.59.62.44.44.
Centre anti-poisons → Tél. : 05.56.96.40.80.
jour et nuit.
Cardiologie - Clinique cardiologique
d'Aressy → Tél. : 05.59.82.26.00, 24 h/24.
Centre hospitalier de Pau →
Tél. : 05.59.92.48.48.
Polyclinique Marzet, Urgences médico-
chirurgicales → Tél. : 05.59.92.56.96.
Centre hospitalier → Tél. : 05.59.92.48.48.
Centre hospitalier des Pyrénées (ancien
CHS) → Tél. : 05.59.80.90.90.
Urgences psychiatriques →
05.59.80.94.63.

SERVICES

OLORON

Mairie → 05.59.39.99.99.
Dépannage électricité → 0810.333.364
Dépannage gaz → 0810.433.065
SNCF → 05.59.39.00.61.

Taxis

Taxi Lopez → Tél. 05.59.39.00.52.
Taxi Myriam → Tél. 06.79.57.82.66
Moumour → Taxi Goubert, tél. 05.59.36.01.30.
Ambulances d'Orlon (ambulance, vsi,
taxi) → tél. 05.59.39.64.64

Petite enfance

Crèche intercommunale et Relais
Assistants Maternelles → 05.59.39.38.39.

ORTHEZ

Taxi Busquet → 05.59.69.34.76.
Taxi Denis → 05.59.67.02.04
Mairie → 05.59.69.00.83.
SNCF → 05.59.65.25.05.
Halte-garderie → 05.59.69.14.91.

PAU

Mairie → 05.59.27.85.80.
Central taxis Grand Pau → 05.81.12.72.12.
Taxis palois → Tél. : 05.59.02.22.22.
Taxi Union → Tél. : 05.59.32.50.60.
Taxis 43 et 44 Pau → Tél. : 06.08.32.66.27
ou 06.08.94.66.15.
Béarn Taxi Services (Nogères) →
Tél. : 06.79.81.81.70.
Taxis Béarnais (Gan) → Tél. 05.59.06.48.93.
Taxis Handy-Mondelth (Serres-Castet) →
Tél. : 05.59.53.23.70.
Taxis pour tous : (Mazères-
Lezons/Montardon/Navailles-Angos) →
05.59.33.26.57.
Taxi animalier 2'Animo taxi →
Tél. 06.98.66.05.31.
Centre régional d'Informations routières →
Tél. 05.56.96.33.33.
Renseignements EDF-GDF
Accueil Clientèle Résidentiel →
Tél. 0810 811 710.
Dépannage électricité → Tél. 0810.333.364.
Dépannage gaz → Tél. 0810 433 065.

SANTÉ

Cancer du sein

Europa Donna, groupes de paroles entre
femmes → tous les troisièmes jeudis de chaque
mois de 19h30 à 20h30 dans les locaux de la
Ligue contre le cancer, 64, rue d'Etigny à Pau, 05
59 81 03 74.

Ligue contre le cancer

64, rue d'Etigny à Pau → Permanence du lundi
au vendredi de 14h à 17h30. Tél. 05.59.81.03.74

A.F.T.C. 64

(Association des familles de traumatisés
crâniens) → Aide et soutien aux victimes de
traumatisme crânien ou d'accident vasculaire

cérébral. Permanences : tous les mardi et
vendredi après-midi au centre hospitalier de Pau,
bâtiment Hauterive, service de M.P.R. (Tél. :
05.59.92.47.36 poste 2693). Tél. : coordinatrice
06.61.99.51.35.

Don du sang

Etablissement Français du sang - Aquitaine
- Limousin → Site de Pau, 145 avenue de Buros
Lundi et vendredi de 8h à 16h ; mardi et jeudi de
8h à 15h ; mercredi de 8h à 13h30.
Renseignements 05.59.92.49.04.

ANPAA (CIAT)

Structure de soins pour toutes addictions
→ 16 et 18, rue Montpensier - Pau. Tél. :
05.59.82.90.13.

Alcool Assistance

A Pau → 4 rue du 8-Mai 1945, bât. Angles.
Permanence tous les samedis de 16 h à 18 h, tel
24h/24 05.59.02.95.26.

Alcooliques Anonymes

A Pau → réunion tous les mardis à 20h,
à La Pépinière ; 6 rue Robert-Schumann.
A Orthez → jeudi 19h30, 11 rue Saint-Gilles.
A Jurançon → vendredi à 19h30, Maison des
associations, 28 avenue Joliot-Curie.
Site national www.alcooliques-anonymes.fr
Appel national des AA : 09 69 39 40 20
ou 05 59 67 18 66 si questions

Al-Anon

Aide à la famille et aux amis des malades
alcooliques → Tél. : 07-83-56-04-64

SOS Allaitement Solidariteit

→ Tél. : 05.59.83.01.19 ou 05.59.83.06.66 ou
05.59.83.06.75.

Ligue des diabétiques de France

1, rue de Segure → Tél. : 05.59.72.97.75,
e-mail :
pau.liguediabétiquesfrance@worldonline.fr

Croix d'or

Alcool assistance → tous les samedis de 16 à
18 heures ; 4, rue du 8-Mai-1945, bâtiment
Angles. Tél. : 05.59.02.95.26, 24h sur 24h.

ANNONCE ADMINISTRATIVE

05_05_09814170



Préfecture des Pyrénées-Atlantiques
Direction départementale des territoires et de la mer

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Restauration de la continuité écologique sur le Vert de Barlanès
à Lanne en Barétous

Le public est informé qu'en application de l'arrêté préfectoral n° 64-2019-12-11-003 du 11 décembre 2019, une enquête publique, d'une durée de 31 jours consécutifs, est ouverte du 27 janvier 2020 au 26 février 2020 inclus sur le territoire de la commune de Lanne en Barétous concernant la demande d'autorisation environnementale pour des travaux de restauration de la continuité écologique sur le Vert de Barlanès à Lanne en Barétous sollicitée par la Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

La demande relève des rubriques 3.1.2.0, 3.1.5.0 et 3.2.1.0 définies aux articles L. 214-1 à L. 214-6 et R. 214-1 du code de l'environnement.

Le dossier de demande comporte un rapport sur les incidences environnementales du projet.

Le pétitionnaire est M. André DARTAU, président de la Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

Siège de l'enquête: commune de Lanne en Barétous
Lieu du projet: Lanne en Barétous

M. Jacques SAINT-PAUL (retraité de la chimie) a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal administratif de Pau par ordonnance n° E1900020161.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête publique, pendant la durée de l'enquête:

Sur support papier: en mairie de Lanne en Barétous, pendant les heures d'ouverture des bureaux (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 16h45 et le mercredi et samedi de 9h à 12 heures).

Sur support informatique: en mairie de Lanne en Barétous aux horaires précités.

Sur le site internet des services de l'Etat dans les Pyrénées-Atlantiques:

http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr rubrique Politiques publiques - Aménagement du territoire, Construction, Logement - Enquêtes publiques.

Le dossier d'enquête est communicable à toute personne, sur sa demande et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

Le public pourra présenter ses observations et propositions pendant la durée de l'enquête:

Consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête en mairie de Lanne en Barétous aux horaires mentionnés ci-dessous ;

Adresser un courrier postal à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie de Lanne en Barétous, place de la Pastorale, 64570 Lanne en Barétous ;

Adresser un courrier électronique à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante:

ddtm-enquete-vertdebarlanes@pyrenees-atlantiques.gouv.fr.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ainsi que les observations écrites sur le registre d'enquête publique sont consultables au siège de l'enquête publique.

Les observations et propositions transmises par voie électronique sont consultables sur le site internet des services de l'Etat à l'adresse suivante dans les meilleurs délais possibles :
http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr rubrique Politiques publiques - Aménagement du territoire, Construction, Logement - Enquêtes publiques.

Toute observation et proposition, courrier postal ou courrier électronique, réceptionné après le 26 février 2020 à 12 heures (heure de clôture de l'enquête publique), ne pourra pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public et assurera les permanences suivantes, en mairie de Lanne en Barétous:

le samedi 15 février 2020 de 9h à 12 heures

le mercredi 26 février 2020 de 9h à 12 heures

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de toute personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur:

- auprès de la direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques (service gestion et police de l'eau) ;

- auprès de la mairie de Lanne en Barétous ;

- sur le site internet des services de l'Etat des Pyrénées-Atlantiques:

http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr rubrique Politiques publiques - Aménagement du territoire, Construction, Logement - Enquêtes publiques.

La décision du préfet des Pyrénées-Atlantiques susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale assortie du respect d'éventuelles prescriptions ou un refus.

Direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques

ANNONCE LÉGALE

legale_ep_70012840

CHANGEMENT DE NOM

M. DROUET (Hervé) et M^{me} MALTESE (Lailia,
Chantal, Danièle), demeurant 4 impasse des Chênes,
Labastide-Monréjeau (64170), agissant au nom de
leur enfant mineure DROUET (Talina) née le 14 février
2017 à Fort-de-France (97200) France, déposent une
requête auprès du garde des sceaux afin qu'elle
s'appelle à l'avenir MALTESE.

**NE MANQUEZ AUCUNE
VENTE AUX ENCHÈRES**

Tous les lundis, les annonces à Pau
et dans la région



La République
L'ECLAIR

Et si vous profitez du week-end ?

Chaque vendredi, nos pages spéciales Week-end



La République
L'ECLAIR